

Connaissances de base des machines et accessoires - FORVR1

Code du module:	FORVR1
Unité capitalisable:	Manipulation des marchandises (MANIP)
Profession:	Vendeur-Retouche
Diplôme / Certificat:	Diplôme d'aptitude professionnelle
Méthodes d'évaluation:	Mise à l'essai, Evaluation continue des compétences

Grille d'évaluation du module en entreprise

1	L'apprenti est capable de distinguer les types de machines à coudre les plus fréquents et de s'en servir pour accomplir étapes de travail simples.
	Note maximale: 12
INDICATEURS • L'apprenti distingue les types de machines à coudre les plus fréquents de même que les techniques de couture à appliquer pour s'en servir. • L'apprenti manipule les machines à coudre les plus habituelles de manière compétente, en particulier: ◦ les machines à coudre monoaiguille, ◦ les surjeteuses. • L'apprenti effectue des travaux partiels/de couture simples (piqûre, couture, ourlet) de manière autonome à la machine. SOCLES • L'apprenti a correctement sélectionné et manipulé les machines à coudre en fonction de la mission de travail. • L'apprenti a effectué les étapes de travail de manière compétente à la machine à coudre.	

2

L'apprenti est capable de désigner les différentes aiguilles en fonction de leur type et de leur épaisseur et de déterminer l'affectation en fonction des différents tissus.

Note maximale: 6

INDICATEURS

- L'apprenti détermine les différentes aiguilles en fonction de leur type et de leur épaisseur.
- L'apprenti détermine les aiguilles adaptées aux textiles à traiter et il les attribue en conséquence.

SOCLES

- L'apprenti a correctement déterminé et attribué les aiguilles correspondant aux tissus indiqués.

3

L'apprenti est capable d'enfiler des fils supérieurs, respectivement inférieurs, en se servant des machines les plus courantes et de régler la tension des fils ainsi que la longueur des points.

Note maximale: 6

INDICATEURS

- L'apprenti enfle les fils de manière appropriée avec les machines les plus courantes, conformément aux indications techniques.
- L'apprenti vérifie la tension des fils et, le cas échéant, il la règle.
- L'apprenti règle la longueur des points conformément aux indications.

SOCLES

- L'apprenti a correctement réglé la longueur des points, conformément aux indications (fidélité à l'original).
- La couture répondait aux exigences (par exemple sur le plan de l'élasticité).

4

L'apprenti est capable d'assurer l'entretien des machines à coudre conformément aux indications techniques en respectant les consignes en matière de prévention des accidents et de sécurité au travail.

Note maximale: 12

INDICATEURS

- L'apprenti entretient les machines à coudre, il les nettoie et il les maintient en état conformément aux indications.
- L'apprenti tient compte des consignes en vigueur en matière de prévention des accidents et de sécurité au travail.

SOCLES

- L'apprenti a assuré l'entretien et le nettoyage des machines à coudre de manière appropriée.
- L'apprenti a respecté les consignes en matière de prévention des accidents et de sécurité au travail.
- L'apprenti a respecté les intervalles horaires pour le nettoyage et l'entretien.

5

L'apprenti est capable d'assurer l'état de fonctionnement des appareils de repassage, de les utiliser conformément à leur affectation et de les régler en fonction des principaux tissus.

Note maximale: 12

INDICATEURS

- L'apprenti désigne les principaux domaines d'affectation des différents appareils de repassage.
- L'apprenti utilise les appareils conformément à leur affectation.
- L'apprenti connaît et applique la température de rigueur pour le traitement des différents tissus.
- L'apprenti règle différentes fonctions des appareils de repassage et du générateur de vapeur de manière appropriée.

SOCLES

- Les appareils de repassage étaient en état de fonctionnement.
- L'apprenti a réglé la température en fonction des articles à repasser.
- L'apprenti a affecté et réglé les appareils de repassage conformément à leur affectation.

6

L'apprenti manipule les machines à coudre ainsi que les accessoires avec précaution.

Note maximale: 6

INDICATEURS

- L'apprenti prend connaissance des modes d'emploi et il suit les indications.
- L'apprenti ne gaspille pas les accessoires.
- L'apprenti range les machines ainsi que les accessoires requis à l'endroit indiqué après usage.

SOCLES

- L'apprenti a suivi les indications des modes d'emploi.
- L'apprenti a consciencieusement manipulé les machines à coudre et les accessoires.

INDICATEURS

- L'apprenti règle correctement la position du siège en fonction de sa taille.
- L'apprenti règle l'éclairage en fonction de ses besoins personnels.
- L'apprenti respecte les consignes en matière de prévention des accidents et de sécurité au travail.

SOCLES

- L'apprenti a correctement appliqué les principes de l'ergonomie sur les plans de la position du siège et de l'éclairage.
- L'apprenti a évité les risques.